

PETIT CARNET

N'est-ce pas un scandale profondément triste de voir avec quelle facilité on viole, à St-Hyacinthe, chaque dimanche, la loi ecclésiastique et la loi civile. A Montréal et à Québec, des poursuites judiciaires sont intentées contre toutes les salles de théâtre, où se donnent le dimanche des représentations de vues animées. Pourquoi ne fait-on pas la même chose à Saint-Hyacinthe ? Parce que le Procureur-Général seul, m'a-t-on dit, a le droit d'intenter ces poursuites. Mais le Procureur Général a-t-il été averti de la violation de la loi ? A-t-on fait une plainte quelconque devant lui ? Nos autorités civiles ont-elles demandé au Procureur-Général de faire observer la loi ? Le Procureur-Général ne peut voir par lui-même tout ce qui se passe dans la province, et il ne peut remplir la mission qui lui incombe de faire observer la loi qu'à la condition qu'on lui signale les points, où son action doit se faire sentir.

L'impunité constante accroît l'audace des transgresseurs de la loi. A l'origine, il n'y avait le dimanche que des représentations de vues animées. Aujourd'hui, à Saint-Hyacinthe, on joue la comédie, le dimanche comme la semaine ; on donne des concerts ; on a des spectacles bouffons, des exhibitions grotesques, etc. Sans doute, les honnêtes gens, ceux qui se respectent et qui ont un peu de sagesse s'abstiennent d'aller voir de pareilles scènes, mais il y a aussi la jeunesse inexpérimentée, qui se laisse séduire par les promesses du programme. C'est cette jeunesse qui souffre de la violation de la loi. C'est cette jeunesse qui est scandalisée par le spectacle de la loi violée impunément. C'est cette jeunesse qui s'accoutume ainsi à mépriser la loi, à la violer. Que deviendra ensuite cette jeunesse ainsi formée, ainsi élevée. Dans la simplicité de sa logique, cette jeunesse ne croira-t-elle pas que la loi est chose insignifiante et que si on peut en violer une sans faire de mal, sans se rendre coupable, on peut en violer deux, on peut les transgresser toutes. Voilà pourquoi il vaut mieux abolir cette loi, si on ne veut pas la faire observer. Elle cessera au moins, d'être ainsi une source de scandale, une école du mépris de l'autorité.

Evidemment, pour les esprits légers, le fait d'assister à une représentation de vues animées peut paraître chose fort indifférente, et la chose en elle-même est peut-être assez insignifiante. Mais ce qui n'est pas indifférent, ce qui n'est pas insignifiant, c'est que la loi soit violée ouvertement, c'est que l'autorité du législateur soit méprisée impunément. Voilà pourquoi tous les bons citoyens doivent déplorer ce qui se passe à Saint-Hyacinthe et doivent prendre les moyens de faire cesser ce scandale.

Mais cette loi n'a pas sa raison d'être, me dira-t-on. Assister à une représentation, le dimanche, n'est pas une chose mauvaise en soi. Par conséquent, on peut considérer cette loi comme n'obligeant pas en conscience ? En êtes-vous bien sûr ? Qui a la mission de nous dire avec autorité ce qui est bien et ce qui est mal ? N'est-ce pas l'Eglise ? N'est-ce pas l'évêque ? Or, l'évêque de Saint-Hyacinthe, comme celui de Montréal, a déclaré qu'il défendait ces représentations. En conscience, nous sommes donc obligés de reconnaître que désormais il est mal d'assister à une de ces représentations le dimanche, et on ne peut y assister sans péché. Mais supposons, pour

un moment, que l'on puisse croire que la loi civile, qui défend ces spectacles, n'a pas sa raison d'être. Serions-nous justifiables, alors, de n'en pas tenir compte ? Nullement, nous n'avons pas le droit de nous ériger en juges de la loi, de décider que celle-ci doit être observée, que celle-là ne doit pas l'être. Permettre aux sujets de loi de s'en faire les juges, c'est ouvrir la voie à l'anarchie, c'est permettre toutes les violations. On le comprend facilement. Il serait toujours loisible, en effet, au transgresseur d'une loi quelconque de dire que cette loi lui semble insignifiante, sans portée morale, sans force obligatoire. Que deviendrait alors la société ?

Mais au-dessus de la loi civile, il y a la loi ecclésiastique que l'on ne peut violer sans se rendre coupable devant Dieu. Cette loi est formelle. L'évêque de Saint-Hyacinthe, de toute son autorité, a défendu, et défend les représentations le dimanche, dans tout son diocèse. Lui désobéir, c'est désobéir à Dieu ; mépriser sa défense, c'est mépriser la défense de Dieu. Je ne voudrais pas ici jouer au curé, et je n'ai pas besoin de le faire, puisque ce n'est pas par ignorance que pêche sur ce point la population de Saint-Hyacinthe, mais il doit être permis même à un journaliste de rappeler à quelle source l'évêque puise son autorité.

Me sera-t-il permis d'ajouter encore, en finissant, que venir distribuer jusque devant l'Eglise les programmes de ces représentations du dimanche, c'est narguer l'autorité religieuse et la foi de ceux qui vont à cette église, c'est faire preuve d'un cynisme, que je ne veux pas qualifier ici, mais que les honnêtes gens apprécieront.

JULIEN BRIEUX.

SESSION PROVINCIALE

Malgré que la session provinciale soit en pleine activité, on ne peut dire qu'il s'y fait beaucoup d'ouvrage. Le Gouvernement est des mieux disposés à bien employer le temps ; et, s'il était laissé à lui-même, une forte partie du programme serait maintenant remplie. Seulement, l'opposition et les nationalistes qui l'appuient, avaient en réserve, depuis assez longtemps, des discours ronflants destinés à produire beaucoup d'effet, et, naturellement, il leur tardait de délivrer sous les galeries en délire, ces pièces d'éloquence à nulle autre pareilles. C'est venu. Profitant du fait qu'il y avait un peu de peuple, et beaucoup de jolies femmes, les Adonis de la gauche se sont enfin soulagés. Ça été beau, bien beau, parait-il. Des grands principes, il y en avait "en veux-tu, en voilà". Mais de pratique peu ; des phrases, des phrases, et ensuite, des phrases. Le public commence à être ennuyé de tout cela ; et l'impression très générale, à Québec, c'est que cette petite gloriole des beautés de la gauche, va finir au premier matin, comme un feu de paille.

Le Gouvernement ne s'en laisse pas imposer par ces jérémiades sans fin ; il attend patiemment l'occasion de faire du travail véritable, ce qui ne saurait tarder.

L'hon. M. Brodeur a donné avis d'une résolution autorisant le gouvernement à conclure un contrat pour un service subventionné de steamers entre le Canada et la France. Le nouveau service rapide est le résultat du nouveau traité franco-canadien.

Parlement Fédéral

L'hon. M. Brodeur a présenté un bill, pour permettre au gouvernement de louer ses quais à des compagnies de navigation et leur confier la perception des droits de quaiage. Cela permettra d'appliquer cet usage aux endroits nombreux où cette perception par un officier du gouvernement est quasi impossible.

La résolution de l'hon. M. Brodeur, augmentant la subvention convenue, l'an passé, pour un service transatlantique franco-canadien en ligne directe, a aussi été présentée.

M. Lennox, a présenté une résolution, recommandant que le gouvernement prenne des mesures pour faire abaisser le taux des services téléphoniques. Il se basait sur les résultats obtenus, selon lui, par la nationalisation au Manitoba.

On lui répondit : 1. en mettant en doute l'excellence de ces résultats ; 2. en soutenant que le contrôle exercé par la Commission des chemins de fer suffit. Le débat fut finalement ajourné, malgré M. Lennox, par 54 voix de majorité.

Mercredi, à la suite d'un excellent débat sur une résolution de M. Lapointe, la Chambre a reconnu l'opportunité de créer de nouvelles fermes expérimentales, dont une dans le district de Québec.

L'hon. M. Fisher abonda dans le sens général de la résolution et l'hon. M. Lemieux, plus clairement, laissa entendre que le discours du ministre de l'Agriculture contenait une "quasi-promesse officielle" de l'établissement d'une telle ferme dans la région est de Québec.

Le manque de Sang

EST LA CAUSE DE PRESQUE TOUTES LES MISÈRES QUE LES FEMMES ENDURENT

L'anémie est écrite sur le visage de quatre-vingt-dix-neuf femmes sur cent. On ne peut se méprendre sur les signes du "manque de sang" ! Le sexe faible est assailli, à tout âge, par les maux résultant d'anémie, depuis la petite fille, faible et languissante aux yeux abattus, aux lèvres pâles, sans appétit et sujette aux battements de cœur, jusqu'à la femme qui se sent toujours "mal en train", ressent des douleurs dans le dos et aux épaules, est affligée de vertiges et de douleurs dans les membres. Et plus tard, à l'époque du retour de l'âge, les maladies nerveuses et les affections cardiaques assaillent fortement les forces de la femme.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont inestimables pour le sexe féminin à tout âge, car elle possèdent le pouvoir de faire un sang riche, abondant et vermeil. Elles remplissent les veines d'un nouveau sang, de sorte que les organismes affaiblis sont fortifiés ; les nerfs faibles renforcés et une santé robuste et redonnée.

Mme E. Smith, Windsor, N. E., dit : "Il y a quelques années, ma santé commença à décliner. Je souffrais grandement de maladies internes, et dans l'espace d'un an à peu près, tout mon système devint presque une ruine. Mon sang se changeait en eau, et mon cœur était devenu tellement affecté que je pouvais à peine me traîner. De fait, la vie m'était devenue presque à charge, et j'entrevois bien peu d'espoir de guérison. Un jour, une amie me demanda si j'avais jamais essayé les Pilules Roses du Dr Williams, et me dit qu'elle s'était trouvée dans le même état

pitoyable que moi, et que c'était les Pilules qui l'avaient remise bien comme elle était. Je repris alors courage et je commençai à prendre les Pilules. J'en pris régulièrement plusieurs mois durant, devenant plus forte petit à petit, et les troubles internes dont j'étais affligée disparaissaient, et tout mon système semblait renforcer. Voulaient être certaine que la maladie ne reviendrait plus m'affliger, je continuai à prendre des Pilules un certain temps après avoir été guérie complètement. Depuis que je sais par expérience ce que les Pilules Roses du Dr Williams peuvent faire, je les ai recommandées à bon nombre de personnes souffrantes et celles qui en ont fait un essai judicieux ont eu la preuve, comme moi, que les Pilules Roses du Dr Williams sont en tous points à la hauteur de leur renommée".

Vendues par tous les principaux marchands de remèdes, ou par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, de "The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Il est entendu que Sir Wilfrid Laurier est à reconsidérer sa décision, déjà annoncée, de résigner son siège à Ottawa et de continuer à représenter Québec, qui l'a élu depuis trente-deux ans. Les libéraux d'Ottawa présentent le premier ministre de demeurer un des représentants de la capitale au parlement et signalent le fait que le choix du siège d'Ottawa serait un emblème frappant du travail accompli par Sir Wilfrid Laurier pour l'union des deux grandes races au Canada.

Ottawa, 8.—Nous apprenons que Sa Sainteté le Pape Pie X a demandé à son représentant au Canada, Mgr Sbaretta, de convoquer le premier concile plénier au Canada.

Le concile sera tenu sous les auspices de la Société pour l'extension de l'Eglise Catholique, et tous les évêques du Canada y assisteront, ainsi que les supérieurs d'institutions religieuses et tous les théologiens les plus éminents du pays.

La date du concile n'a pas encore été fixée définitivement, mais ce sera au commencement de l'été, et le concile se réunira à Québec.

Bien que la doctrine ne doive pas y faire le sujet des débats, la réunion du concile sera peut-être l'occasion d'une réitération des croyances de l'Eglise.

Des lois disciplinaires seront édictées en vue du changement des conditions de l'Eglise au Canada.

Ce sera le premier concile plénier tenu au Canada. Trois conciles pléniers ont été tenus aux Etats-Unis, en 1852, 1866 et 1887. Il y en eut un en 1890 pour le continent de l'Amérique du Sud.

C'est le "Catholic Register", l'organe de l'Eglise Catholique en Canada, qui annonce cette nouvelle importante.

St-Charles, Rich.—On a formé en cette paroisse une Société de Tempérance. Presque tous les hommes de la paroisse en font partie. L'élection des officiers de la Société a eu lieu ces jours derniers. Furent élus : Président, le révérend J. S. Taupier, curé de la paroisse ; Vice-président, M. Alphonse Guertin ; Conseillers, M. M. Azarie Chicoine, Pierre Meunier, Philias Chicoine, Charles Lusignan et Ovide Meunier.

M. Jacques Grenier, ancien maire de Montréal, est mort à l'Institut des Sourdes-Muettes, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La Chambre de Commerce de Sherbrooke demande un service plus favorable par le Grand Tronc entre Montréal et Sherbrooke. Par exemple on voudrait que le local qui part de St-Hyacinthe parte de Sherbrooke dès sept heures du matin. Et n'arrivant qu'à Windsor, Richmond, Acton et Saint-Hyacinthe, ce train arriverait, à Montréal vers dix heures. Ce qui favoriserait beaucoup les marchands et les voyageurs. Ce train reviendrait le soir vers 9 heures. Le temps du voyage aller et retour serait ainsi diminué de deux heures.

La Chambre de Commerce croit que cette demande est du ressort de la Commission des Chemins de fer, et fera tout en son pouvoir pour obtenir cette mesure d'utilité publique.

Dimanche, vers les quatre heures de l'après-midi, le feu se déclara à la manufacture de chapeaux de paille, appartenant à M. J. E. Molleur, rue Richelieu, et deux heures plus tard, il restait à peine deux pans de murailles debout. Le "Courrier de Saint-Jean" avait ses bureaux et ses ateliers dans cet édifice, ainsi qu'une petite fabrique de cierges appartenant à M. Molleur. Un édifice voisin, où l'on devait commencer à donner des vues animées dans quelques jours, a été sérieusement endommagé.

Les Tablettes Baby's Own guériront votre Bébè

Si vos enfants sont sujets aux coliques, à l'indigestion, à la constipation, aux vers, aux fièvres simples, ou autres affections bénignes particulières à l'enfance, donnez-leur des Tablettes Baby's Own, vous verrez comme la maladie s'en ira vite. Mais, ce qu'il y a de mieux encore, une dose donnée de temps à autre aux enfants prévient ces maux. Mme Allan A. McDonald, Island River, N.-B. dit : "Mon bébé souffrait grandement de constipation et d'affections stomacales et les Tablettes Baby's Own l'ont guéri. A présent, j'ai toujours de ces Tablettes à la maison". Vendues par les marchands de remèdes, ou par la poste, à 25 cents la boîte, ou de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Marieville, 4.—M. Edmond Rainville, bourgeois, de cette paroisse, est mort, le 3 mars, à l'âge de 53 ans, après une très longue maladie.

Le défunt appartenait à l'une des familles les plus estimées de la province. Il était le frère de feu le juge Rainville, du Dr Rainville, de Isaie Rainville, percepteur du Revenu, de Elzéar et de Arthur Rainville, ainsi que de Mme J. A. Lomme de Saint-Jean.

A Sorel, maintenant que les derniers vestiges d'incendie sont disparus, les victimes peuvent évaluer plus facilement l'étendue des désastres qu'elles ont subis. L'incendie de mardi est le plus considérable que nous ayons vu à Sorel, depuis seize ans. Les dommages s'élèvent à environ \$80,000.

A San Francisco, Californie, l'ancien inspecteur Michael W. Coffey, coupable d'avoir accepté récemment un pôt-de-vin de \$4,000, a été condamné à sept années d'emprisonnement.

Une dépêche datée de Newark, N. J., mande que M. l'abbé V. Maneski, curé de la paroisse polonaise Saint-Stanislas de cette ville, a été tué et son domestique blessé par trois hommes à propos d'une dispute au sujet de l'église.

FEMMES!

Ayez l'air aussi jeunes que vous êtes. Ne souffrez pas que les rides se montrent sur votre figure. Evitez-les en tenant votre système nerveux et vos organes digestifs en bonnes conditions avec Vinol. VINOL répare les nerfs affaiblis et refait les forces perdues.

Vinol est un Tonic de Foie de Morue et de Fer. Il contient du peptonate de fer et toutes les propriétés médicales de l'huile de Foie de Morue sans l'huile. Vinol a un bon goût et est supporté par les estomacs les plus faibles.

L'Anémie

Est une maladie particulière aux femmes. Amenée par le travail dans la maison, l'air vicié, la nourriture insuffisante. Vinol est un merveilleux tonique du sang. — Il enrichit le sang et donne un teint de bonne santé.

L'Épuisement

Est le résultat d'une nutrition insuffisante, de l'indigestion du surmenage de l'esprit ou du corps. Vinol est le meilleur remède connu. Il guérit l'indigestion, purifie et enrichit le sang et ramène les forces.

VINOL GUÉRIT PROMPTEMENT UN RHUME ET ARRÊTE LA TOUX.

Vinol

Votre Argent Remboursé si Vinol ne vous donne pas Soulagement.
PHARMACIE VIGER,
Ancienne Pharmacie OSTIGUY,
ST-HYACINTHE, QUÉ.

Il est question dans certains cercles de chemin de fer d'un projet de gare centrale à Montréal pour toutes les compagnies.

Le Grand-Tronc semble favoriser ce projet qui ne sourit pas au Canadien Pacifique.

La gare Windsor sera considérablement agrandie. a déclaré un des officiers supérieurs de la compagnie à un représentant de la "Patrie", de sorte que nous aurons une gare pour satisfaire tous nos besoins.

Le projet de la gare Union serait de prendre les gares Windsor et Bonaventure et de les réunir en expropriant les terrains qui les séparent pour y élever un édifice remarquable.

On estime à \$15,000,000 le coût d'une pareille entreprise. Mais ce n'est qu'un projet.

Le thé au plus bas prix n'est pas toujours le meilleur marché. "Salada" "Brown Label" fait plus de tasses que n'importe quel thé vendu à 25 cts la livre. Il est par conséquent non seulement plus économique, mais aussi plus délicieux.

Brinkley (Arkansas), 9. — Trente pertes de vies, soixante personnes blessées, dont quatorze sérieusement, et des pertes matérielles de plus d'un million de dollars : tel est le bilan d'un tourbillon qui a dévasté cette petite ville hier soir.

La tempête n'a duré que quelques minutes, mais son œuvre

La douleur et la joie n'ont qu'un sillon : le cœur.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. Cour de Circuit, No 71. Emery Reeves, marchand, de la cité de la cité de St-Hyacinthe, demandeur, vs Joseph H. Normand, du même lieu, défendeur.

AVIS PUBLIC.—Par Ecan Public et par suite de saisie, il sera vendu par l'huissier soussigné, au domicile du Défendeur en cette cause, en la cité de St-Hyacinthe, coin des Rues St-Simon et Ste-Marguerite, le vingtième jour de Mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, tous ses meubles et effets de ménage, consistant en tables chaises et autres. Le tout sera vendu et adjugé au plus haut offrant et dernier enchérisseur, pour argent comptant. Daté à St-Hyacinthe, ce 10 Mars 1909.

JULES WINGENDER, H. C. S.

Canada, Province of Quebec, District of St-Hyacinthe, Circuit Court, No 71.

Emery Reeves, storekeeper, of the city of St-Hyacinthe, Plaintiff, vs Joseph H. Normand, of the same place, Defendant.

PUBLIC NOTICE.—Under a seizure in this case, the undersigned bailiff, shall sell at Public Auction, at the domicile, of the defendant, cor. of St-Simon and Ste-Marguerite, street, in the city of St-Hyacinthe, on the twentieth day of March instant at ten o'clock on the forenoon, all the movable property, goods and chattels, consisting in tables, chairs, etc., to be adjudged to the highest and last bidder for cash.

St-Hyacinthe, this 10th March, 1909.

JULES WINGENDER, B. C. S.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM TAUX RÉDUITS

EN VIGUEUR DEPUIS LE 1ER MARS AU 30 AVRIL 1909 INCLUSIVEMENT

Taux de seconde classe pour colons, de St-Hyacinthe à Seattle, Victoria, Vancouver et Portland..... \$48.60
Nelson et Spokane..... 48.60
Rosland..... 48.60
San Francisco et Los Angeles..... 49.90
Mexico City..... 48.90

TAUX MINIMES POUR PLUSIEURS AUTRES ENDROITS

AVIS

AVIS public est par le présent donné que le soussigné a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Joseph Tremblé Allaire en son vivant, cultivateur de la paroisse de St-Paul d'Abbotsford dans le district de St-Hyacinthe.

St-Paul d'Abbotsford 4 mars 1909.

(Signé) JOSEPH-ALFRÉDINA ALLAIRE.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe.

COUR SUPÉRIEURE.

IN RE

La Cie d'Aqueduc de la Banlieue de St-Hyacinthe,

Mise en liquidation.

ET

Joseph-Napoléon Cabana, Liquidateur.

Des soumissions cachetées pour l'achat, pour argent comptant, payables dans les quinze (15) jours, de l'actif de la dite Compagnie d'Aqueduc, consistant et une installation, dans la Paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe, droits et privilèges accordés, en vertu du règlement No 52 de la Corporation de la Paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe, en date du 14 juin 1888, tuyaux et accessoires, employés dans l'exploitation d'un aqueduc.

Seront reçues par le soussigné, en son bureau, jusqu'à 5 heures P. M. du 20 mars 1909, pour être ouvertes le 22 Mars 1909 par le liquidateur en présence des inspecteurs à cette liquidation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, d'au moins 5% du montant de chaque soumission. Le liquidateur ne sera pas tenu d'accepter ni la plus élevée, ni la moins élevée, ni aucune des soumissions.

Pour toutes autres informations, s'adresser au soussigné, en son bureau No 173½ rue Girouard, St-Hyacinthe, P. Q.

J. N. CABANA, Liquidateur.

Saint-Hyacinthe, 4 mars 1909.

BAUME RHUMAL

Le spécifique par excellence des AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. 25 ans de succès constants dans le traitement de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de L'ENROUEMENT.

Détruit les germes de la consommation lorsqu'il est pris au début. Agit promptement et sûrement. Convient aux jeunes enfants comme aux adultes.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS : 25c. LA BOUTEILLE.

Banque d'Hochelaga

SIÈGE SOCIAL : MONTREAL

Capital autorisé, \$4,000,000. Capital payé, \$2,500,000
Fonds de réserve, \$2,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
F. X. St. Charles, Ecr., Président ; R. Bickerdike, Ecr., Vice-Président ;
Honorables J. D. Rolland ; J. A. Vaillancourt ; A. Turcotte ;
E. H. Lemay ; J. M. Wilson ; M. J. A. Prendergast, Gérant-Général.

Departement d'Epargnes—Intérêts sur dépôts payés ou capitalisés quatre fois par année aux meilleurs taux.

AFFAIRES DE BANQUE en Général

J. C. THIVIERGE, Gerant,
SUCCURSALE DE ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 235

Hector Lorange

Entrepreneur-Plombier

Appareils de Chauffage, à l'Eau Chaude et à la Vapeur

Tuyaux en Grès, Ciment, Briques à Feu, Courroies, Poulies en Bois, Etc.,

248 Rue Cascades,
ST-HYACINTHE.

Banque "EASTERN TOWNSHIPS"

Capital Payé, \$3,000,000. Réserve, \$2,000,000

Progrès de la Banque par périodes de 10 ans:

Année	Capital	Réserve	Dépôts	Prêts
1860	133,415	...	6,548	179,006
1870	400,000	36,000	261,450	679,333
1880	1,382,037	200,000	1,287,034	2,836,191
1890	1,487,102	350,000	2,234,799	4,498,417
1900	1,600,000	600,000	3,181,431	7,200,638
1906	2,932,790	1,860,000	12,688,709	15,301,181

Durant les dix dernières années,

Le capital a augmenté de 95% | La circulation a augmenté de 175%
La réserve " 137% | Les dépôts ont augmenté de 220%

LETRES de CREDIT, PAYABLES dans le MONDE ENTIER

INTERETS SUR DEPOTS D'EPARGNES,

AFFAIRES DE BANQUE en général

J. LAFRAMBOISE, Gérant local.

J. N. CABANA

Feu, Vie, Accidents, Marine, Bris de Vitres, Garantie

Assurances

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

173½ rue Girouard, - St-Hyacinthe

En face de la Banque d'Hochelaga.

BANQUE DE MONTREAL

Bureau-Chef : MONTREAL

Capital Payé..... \$14,400,000.00
Fonds de Réserve et Profits non divisés 12,000,000.00

Le très Hon. Lord STRATHCONA and MOUNT ROYAL, G.C.M.G. PRÉSIDENT HONORAIRE.
L'Hon. Sir GEORGE A. DRUMMOND, K. C. M. G., PRÉSIDENT.
E. S. CLOUSTON, Bart., VICE-PRÉSIDENT et GÉRANT-GÉNÉRAL.

AFFAIRES DE BANQUE en Général

SUCCURSALE de ST-HYACINTHE:

L. F. PHILIE, Gérant.

Meubles, Meubles!

Assortiment complet de Sets de Salons, Boudoirs, Chambres à Coucher, SIDE-BOARDS, Tables et Chaises de Fantaisie, Carrosses d'Enfants, Couchettes en Fer, Sommiers, Matelas.—Prix très modérés.

50.000 Pièces de TAPISSERIE.

Dans les Patrons les plus nouveaux et dans tous les prix.—Rideaux, Poles, Chromos, Cadres, Moulures pour Chambres.—Encadrements sur commandes.

Peinture, Huiles, Vitres, Vernis, etc.

Tout ouvrage en Peinture, Tapissage ou Décoration, fait dans le plus court délai, par des ouvriers de première classe, à l'entreprise ou à la journée.

Une visite est respectueusement sollicitée.

EUG. L. DESAUTELS

222-224-226 Rue Cascades - St-Hyacinthe, Que.

EN VILLE

MM. Gaspard DeSerres et J. Marcellin Wilson, de Montréal, étaient en cette ville, à la fin de la semaine dernière.

M. S. J. Frenette, propriétaire du journal *Le St-Laurent*, de Fraserville était à St-Hyacinthe, mardi

Mesdames Plamondon et Bourassa, modistes sont de retour des Etats-Unis.

Mde de La Bruère, après avoir passé quelques jours chez Mde Lussier, sa fille, est retournée à Québec, au commencement de la semaine.

M. Chs Beauregard, commerçant de Keene N. H., était de passage en cette ville, d'où il venait d'assister aux funérailles de son frère le Lt Ferdinand Beauregard, de Montréal. Il est reparti Mercredi.

C'est aujourd'hui que se continue, devant la Cour Supérieure de ce district, la cause de Beauregard contre St-Pierre, dont nous parlons ailleurs.

La Banque de Montréal, vient d'acheter la propriété de M. J. N. Dubrule, en face du couvent de La Présentation. On dit que son gérant, M. L. F. Philie, l'occupera, dès le mois de mai prochain.

Le stock de la faillite J. Langelier, d'Acton Vale a été vendu par encan le 10 mars courant par M. F. X. A. Boisseau, curateur, et adjugé à N. Plante & Cie de cette ville à 40¼ dans la piastre.

Vu le décès du Dr J. A. Tellier, la conférence qui devait avoir lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, le 11 courant, a été remise à une date ultérieure.

84e régiment de Saint-Hyacinthe. Rappelé au service actif : le capitaine Joseph-Wilfrid St-Onge, du cadre de réserve. Nommé lieutenant provisoire : M. Ernest Guimond.

Le major P. Ostiguy est placé au cadre de la réserve avec le grade de lieutenant-colonel honoraire.

Les membres de la Chambre de Commerce viennent d'élire les officiers suivants : M. J. Huette, échevin, président ; M. J. N. Cabana, vice-président ; J. G. Trahan, secrétaire-trésorier ; MM. J. A. Godard, J. B. St-Pierre, C. G. Racicot, Jean Bergeron, A. Blondin, Henri Raymond, D. T. Bouchard, L. P. Morin, Jules Laframboise, S. T. Duclos, A. Amyot, directeurs.

Une cause assez intéressante est venue, cette semaine, devant la Cour Supérieure, présidée par l'Hon. juge Martineau ; c'est la cause de Napoléon Beauregard contre Félix St-Pierre, tous deux de St-Thomas.

Voici les faits allégués par le demandeur :

En septembre dernier, M. St-Pierre aurait mis le feu sur sa propriété, pour faire de la terre neuve ; ce feu aurait traversé dans le bois de M. Beauregard, et y aurait causé des dommages au montant de \$500. De là l'action.

M. St-Pierre dit qu'il n'a jamais mis le feu sur sa propriété ; et que le feu qui a causé des dommages chez le demandeur, ne venait pas de chez lui.

De nombreux témoins ont été entendus, à l'heure qu'il est, du côté de la demande ; mais on a dû ajourner à vendredi, le 12 mars courant.

Il y avait, dimanche dernier, très jolie fête intime, dans la famille de M. Joseph Marin, bourgeois, du village de St-Pie. C'était le 50e anniversaire de son mariage avec Dame Agathe Delage.

A cette occasion, plusieurs des enfants des jubilaires se sont rendus à la maison paternelle pour présenter leurs meilleurs vœux de circonstance.

Parmi eux se trouvaient, M. le

Dr A. Marin, de Holyoke, Mass, E. Marin, avocat, de St-Hyacinthe, F. Marin, de Montréal, Mme Cordeau, de St-Pie, et autres.

La fête s'est passée dans l'intimité, mais elle a été des plus charmantes.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons avec le plus vif chagrin, la mort de notre excellent concitoyen, M. le Dr J. Alférie Tellier, ci-devant médecin vétérinaire, et depuis plusieurs années, gérant de La St-Hyacinthe Distillery Company.

Il vient de succomber, à l'âge de 51 ans, aux douleurs de la maladie appelée artério-sclérose cardio-rénale. Il laisse, pour le pleurer, une femme et dix enfants.

Il y a quelques années, quand vint la soif de l'or, M. Tellier, qui aimait les aventures à la folie, fit le grand voyage du Yukon, d'où il nous revint, porteur d'une petite fortune qu'il a su faire profiter depuis. Nous ne serons nullement surpris, si M. Tellier laissait à sa famille, la jolie somme de cent mille dollars.

Nous perdons en M. Tellier, un citoyen de première classe, un homme instruit, un homme de jugement ; un homme qui possédait la confiance de tous.

Il était, pour ainsi dire, l'âme de la St-Hyacinthe Distillery, qu'il connaissait comme un enfant de dix ans connaît son A B C. S'il en eût eu la force, il eût conduit tout l'établissement à lui seul. Se voyant pris de maladie, il crut bon de se former un remplaçant, pour le cas où il lui faudrait partir. Fort heureusement, sa mort arrivant aujourd'hui, n'est pas de nature à mettre la compagnie dans l'embarras.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nos sympathies les plus sincères sont acquises à la famille Tellier.

Les funérailles auront lieu lundi le 15, après l'arrivée du train du G. T. R., venant de Montréal.

L'on a procédé, trois jours durant, devant la Cour Supérieure, à l'instruction de la cause prise par Dame St-Onge contre son mari, Edmond Lapierre, et son beau-frère, Hormisdas Lapierre. La demanderesse et son mari ont été séparés de corps, en février dernier.

Un peu plus tard, Edmond Lapierre a télégraphié à son frère Hormisdas, à Worcester, de descendre en Canada. Hormisdas est venu, et, en arrivant ici, Edmond lui a dit : tu vas acheter ma terre. Je n'en ai pas besoin, lui dit Hormisdas. Je vais te la vendre pour \$3,000. La terre passant pour valoir cinq à six mille piastres, Hormisdas a cru qu'il ne devait pas manquer un si bon marché. Il a acheté ; puis il est retourné aux Etats-Unis, laissant Edmond en possession de la propriété, à titre de locataire, payant \$150 par année.

La demanderesse, par son action, veut faire casser cet acte de vente, qu'elle prétend être simulé et frauduleux.

Les défendeurs nient tout cela, et ils ajoutent : Vous n'avez pas d'action, vous, demanderesse, parce que votre jugement en séparation n'a jamais été exécuté, et parce que vous n'avez jamais accepté la communauté de biens qui a existé entre vous et votre mari.

De nombreux témoins ont été entendus, de part et d'autre, et l'affaire est en délibéré.

La Société Philharmonique donnera jeudi le 18 courant à la salle de l'Opéra, un grand concert dramatique et musical.

On y jouera une desopilante Comédie "Une Noce à l'Américaine". L'orchestre Cécilia fournira son concours et jouera ses plus beaux morceaux.

Le plan de la salle est à la Pharmacie Brodeur. Billets 25 cents et 35 cents.

Le 9 mars, Sa Grandeur Mgr A. X. Bernard, présidait une cérémonie de profession re-

ligieuse à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Ont prononcé leurs vœux temporaires :

Sr Rose de Marie, née Joséphine Tétrault, de St-Patrice de Magog ; Sr St-Elisée, née Rosia Simoneau, de l'Avenir ; Sr Clément, née Alice Lamoureux, de St-Liboire ; Sr Ste-Adéline, née R. Anna Lamoureux, de St-Liboire ; Sr Dionne, née Lucie-Anna Dionne, de Manchester, N. H. ; Sr Caouette, née Florida Caouette, de St-Théodore d'Acton ; Sr Préfontaine, née M. Alma Préfontaine, de St-Fulgence de Durham.

Petite Sœurs de l'Institut : Sr Gertrude, née Alma Lusignan, de St-Anthony, R. I. ; Sr Séverine, née Clara Chartier, de Wotton ; Sr Anne, née Anne Lemieux, de Lewiston, Me.

Étaient présents au chœur, Monsieur le Chanoine L. A. Sénécal, curé de la cathédrale ; Monsieur l'abbé V. Lincourt, chapelain à l'Hôtel-Dieu et MM. les abbés J. A. Fontaine et J. H. Béland. Le sermon de circonstance a été donné par le Révérend Père Bacon, curé de la Paroisse Notre-Dame.

A la dernière séance du conseil de ville, tenue vendredi dernier, et à laquelle étaient présents, M. le maire et les échevins, moins MM. Lussier, Huette et Robert. L'échevin Jacques a proposé que Mre J. O. Beauregard, avocat, soit autorisé à s'adresser à la Cour, pour obtenir, au nom de la Cité de St-Hyacinthe, l'autorisation d'assigner le président de La Compagnie d'Aqueduc de la Banlieue de St-Hyacinthe, le secrétaire, le trésorier et le collecteur, pour connaître les biens de la compagnie, faire produire les livres, actes et autres documents relatifs à la compagnie, et que ces personnes pourraient avoir en leur garde et possession, afin que l'inspecteur Jacques puisse en prendre connaissance, et qu'ordr soit donné au liquidateur, M. J. N. Cabana, de laisser prendre connaissance des livres et documents qu'il a ou devrait avoir en sa possession.

La motion de M. Jacques a été agréée, MM. Casavant, Fournier et Amyot, votant contre.

Alphonse Séguin, Entrepreneur-Peintre, Tapissier et Décorateur. Peintures, Huiles, Tapisseries, etc. 147 Rue Cascades. Téléphone Bell 390.

Le conseil de comté de St-Hyacinthe, a siégé, mercredi matin, en séance régulière, sous la présidence de M. le Dr A. P. Cartier, de Ste-Madeleine, Préfet.

Ce dernier a été réélu Préfet. MM. Joseph Bonin et M. Lussier, ont été réélus délégués du conseil de comté.

M. Jos. Morin, le secrétaire, étant nommé Auditeur de la Province, il s'est agi de le remplacer. Deux noms étaient mis de l'avant, savoir ceux de M. Frs Borduas, notaire et de Ls René Morin, aussi notaire. Ce dernier a été choisi, à l'unanimité, pour remplacer son père.

Après ces nominations diverses, une requête a été présentée au conseil, demandant à mettre à la charge du conseil municipal de la paroisse de St-Denis, un certain pont situé en la cinquième concession de la dite paroisse, érigé par procès verbal de Jos. Morin, en date du 2 août 1886 ; lequel pont était, jusqu'à ce jour, à la charge des intéressés dans le cours d'eau qu'il traverse.

Des intéressés de St-Denis se sont opposés à l'octroi de cette requête, représentée par Mre L. A. Gendron.

La preuve n'étant pas satisfaisante, sur la question de savoir si le cours d'eau en question est naturel ou non, le conseil a nommé MM. J. Audet et A. Laflamme, pour étudier la question, et faire rapport.

La population de notre ville a été très péniblement affectée, dimanche matin, en apprenant la

FABRIQUÉ AU CANADA



MAGIC SODA

OU

SALERATUS

C'EST LE MEILLEUR

E. W. GILLETT CO., LTD.

Toronto, Ont.

mort presque subite de M. Euclide Guertin, fils de M. Léopold Guertin.

Il était à son ouvrage jusqu'à ces jours derniers, en bonne santé, et plein de bonne humeur. Sur la fin de la semaine dernière, cependant, ne se sentant pas très bien, il se fit transporter à l'Hôpital St-Charles, pour y suivre un traitement. Tout allait bien. Samedi, dans l'avant-midi, il a même fait de petites marches, dans les corridors de l'Hôpital. Dans l'après-midi, il sentit un oppression à la gorge, ce qui n'était pas de très bon augure. Sa mère est restée près de lui, s'apercevant qu'il perdait beaucoup de forces. Dans la soirée, elle fit mander M. L. A. Guertin, l'oncle du malade, et le reste de la famille. Un peu après minuit, le jeune homme rendait l'âme. Il n'avait que 22 ans.

Le défunt faisait partie du corps de Zouaves, ainsi que de la Philharmonique.

Il était très avantageusement connu, à St-Hyacinthe. Son oncle, M. L. A. Guertin, l'avait en estime toute particulière, et il en prenait soin comme de son propre enfant.

Les funérailles ont eu lieu, à la Cathédrale, mardi matin, au milieu d'un immense concours de parents et amis.

Le service funèbre a été célébré sous la présidence de M. l'abbé L. O. Roberge, assisté de MM. les abbés J. B. Laroche et A. Fontaine.

M. le chanoine L. A. Sénécal officiait à la levée du corps.

La fanfare Philharmonique, le bataillon des Zouaves de Saint-Hyacinthe dans lequel le défunt était caporal et celui de Sorel faisaient escorte à la dépouille mortelle. Celle-ci était portée par MM. Eugène Benoit, L. Berthiaume, Eugène Chartier, Bernard Coucke, Emile Desrosiers et Frédéric Guertin.

Conduisaient le deuil : MM. Léopold Guertin, père du défunt ; L. A. Guertin, son oncle ; J. Charthier, Auguste Séguin, ex-zouaves pontifical ; le docteur E. Turcot, Geo. St-Jean, les chevaliers E. H. Richer, de l'Ordre de Pie IX, et Joseph Nault de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand ; Rémi Raymond et J. Minette.

NAISSANCES

A Saint-Jude, le 2 mars courant, l'épouse de M. Chs Raymond, deux fils, baptisés sous les noms de Narcisse et de Lucien. Parrains et marraines : M. le Dr Gaspard Turcot et Mme Turcot ; M. Sabin Raymond et Mme Rémi Raymond.

En cette ville, le 4 mars courant, Madame Eugène Benoit, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Henri-Gérard-Jean-Louis. Parrain et marraine, M. et Madame Joseph Benoit, oncle et tante de l'enfant.

St-Hugues, 10.—Les amis de la tempérance viennent de remporter deux victoires en cette paroisse : D'abord c'est une requête, contre l'octroi d'une licence, signée par la grande majorité de la paroisse, puis le refus du conseil d'accorder aucune licence.



Fournitures aux Pénitenciers

DES SOUMISSIONS cachetées adressées aux "Inspecteurs des pénitenciers, Ottawa" et endossées "Soumissions pour fournitures", seront reçues jusqu'à jeudi le 25 mars inclusivement, des personnes désirant prendre le contrat des fournitures pour l'année fiscale 1909-1910, pour les institutions suivantes, savoir :

- Pénitencier de Kingston.
 - Pénitencier de St-Vincent de Paul.
 - Pénitencier de Dorchester.
 - Pénitencier de Manitoba.
 - Pénitencier de la Colombie Anglaise.
 - Pénitencier d'Alberta, Edmonton, AL.
- Des soumissions séparées seront reçues pour chacune des classes suivantes de fournitures :
- | | |
|-------------------|-----------------------|
| 1 Charbon. | 10 Quincailleries. |
| 2 Pétrole. | 11 Cuir. |
| 3 Bois de corde. | 12 Lait. |
| 4 Médecines. | 13 Huile et Peinture. |
| 5 Merceries. | 14 Porc et bacon. |
| 6 Fourrage. | 15 Ciment Portl'd. |
| 7 Poisson frais. | 16 Cuir à semelles. |
| 8 Viande fraîche. | 17 Ferblanterie. |
| 9 Epicerie. | |

Les informations détaillées quant aux formes du contrat, ainsi que les formes de soumissions seront fournies sur demande faite aux Gouverneurs des Pénitenciers. Toutes les fournitures sont sujettes à l'approbation des Gouverneurs des Pénitenciers.

DOUGLAS STEWART,
GEO. W. DAWSON,
Inspecteurs des Pénitenciers.
Département de la Justice,
Ottawa, 27 février 1909. 2

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair de terrains de la Puissance au Manitoba, Saskatchewan et Alberta, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des manières suivantes :

- (1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.
 - (2) Si le père du colon—ou la mère quand le père est décédé—réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence seront remplies par le fait qu'il demeurera avec son père ou sa mère.
 - (3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.
- Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.
N. B.—Cette annonce ne sera payée, si la publication n'en a pas été autorisée, à 1-7-08.

LES SŒURS DE LA PRESENTATION DE MARIE, de ISLAND POND, Vt.

Désirent informer le public, qu'elles ont dans cette localité, une maison offrant tous les avantages désirables pour l'étude de la langue anglaise. On peut, en outre y apprendre le français, la musique, la peinture, la sténographie anglaise et française, la clavigraphie et la couture unie et de fantaisie.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Révérende Sœur Directrice, PRÉSENTATION DE MARIE, Island Pond, Vt.

PETITES ANNONCES

Le meilleur endroit pour faire exécuter par des peintres de première classe vos travaux en peinture ou en tapisserie est chez EGG. L. DÉSAUTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Achetez vos peintures, huiles, vernis, etc, chez EGG. L. DÉSAUTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Meubles de toutes Sortes à vendre à prix modérés, chez EGG. L. DÉSAUTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

50,000 pièces de tapisseries, dessins les plus nouveaux. Très bas prix. EGG. L. DÉSAUTELS, 222-226 rue Cascades, St-Hyacinthe.

PERDUS.—Dimanche, 21 février, ou lundi, le 22, un chapelet et une bourse contenant une petite somme d'argent. Les personnes qui auraient trouvé ces objets sont priées de les remettre au bureau de LA TRIBUNE. 2. f.

(97)

SANS FAMILLE

—PAR—

HECTOR MALOT

DEUXIEME PARTIE

VIII

LA VACHE DU PRINCE

—Vous êtes de bons garçons, dit-il. Je vous accompagnerai demain matin sur le champ de foire, et je vous promets que la vache que je choisirai n'aura pas une queue postiche.

—Ni des cornes fausses ? dit Mattia.

—Ni des cornes fausses.

—Ni la mamelle soufflée ?

—Ce sera une belle et bonne vache. Mais, pour acheter, il faut être en état de payer.

Sans répondre, je dénouai un mouchoir dans lequel était enroulé notre trésor.

—C'est parfait. Venez me prendre demain matin, à sept heures.

—Et combien vous devons-nous, monsieur le vétérinaire ?

—Rien du tout. Est-ce que je veux prendre de l'argent à de bons enfants comme vous ?

Je ne savais comment remercier ce brave homme, mais Mattia eut une idée.

—Monsieur, est-ce que vous aimez la musique ? demanda-t-il

—Beaucoup, mon garçon.

—Et vous vous couchez de bonne heure ?

Cela était assez incohérent. Cependant le vétérinaire voulut bien répondre.

—Quand neuf heures sonnent.

—Merci, monsieur. A demain matin, sept heures !

J'avais compris l'idée de Mattia.

—Tu veux donner un concert au vétérinaire ? dis-je.

—Justement. Une sérénade quand il va se coucher. Ça se fait pour ceux qu'on aime.

—Tu as eu là une bonne idée. Rentrons à l'auberge et travaillons le morceau de notre concert. On peut ne pas se gêner avec le public qui paye ; mais quand on paye soi-même il faut faire de son mieux.

A neuf heures moins deux ou trois minutes, nous étions devant la maison du vétérinaire : Mattia avec son violon, moi avec ma harpe. La rue était sombre—car la lune devant se lever vers neuf heures, on avait jugé bon de ne pas allumer les réverbères et les boutiques étaient déjà fermées et les passants rares.

Au premier coup de neuf heures, nous partîmes en mesure. Et dans cette rue étroite, silencieuse, nos instruments résonnèrent comme dans la salle la plus sonore. Les fenêtres s'ouvrirent, et nous vîmes apparaître des têtes encapuchonnées de bonnets, de mouchoirs et de foulards. D'une fenêtre à l'autre, on s'interpellait avec surprise.

Notre ami le vétérinaire demeurait dans une maison qui, à l'un de ses angles, avait une gracieuse tourelle. Une des fenêtres de cette tourelle s'ouvrit, et il se pencha pour voir qui jouait ainsi.

Sans doute, il nous reconnut et il comprit notre intention, car, de sa main, il nous fit signe de nous taire.

—Je vais vous ouvrir la porte, dit-il ; vous jouerez dans le jardin.

Et, presque aussitôt, cette porte fut ouverte.

—Vous êtes de braves garçons, dit-il en nous donnant à chacun une bonne poignée de main, mais vous êtes des étourdis. Vous n'avez donc point pensé que le sergent de ville pouvait vous arrêter pour tapage nocturne sur la voie publique ?

Notre concert recommença dans le jardin, qui n'était pas bien grand, mais très coquet, avec un berceau couvert de plantes grimpanes.

Comme le vétérinaire était marié et qu'il avait plusieurs enfants, nous eûmes bientôt un public autour de nous. On alluma des chandelles sous le berceau, et nous jouâmes jusqu'à dix heures. Quand un morceau était fini, on nous applaudissait et on nous en demandait un autre.

Si le vétérinaire ne nous avait pas mis à la porte, je crois bien que, sur la demande des enfants, nous aurions joué une bonne partie de la nuit.

—Laissez-les aller au lit, dit-il ; il faut qu'ils soient ici demain matin, à sept heures.

Mais il ne nous laissa pas aller sans nous offrir une collation, qui nous fut très agréable. Alors, pour remerciement, Capi joua quelques-uns de ses tours les plus drôles, ce qui fit la joie des enfants. Il était près de minuit quand nous partîmes.

La ville d'Ussel, si tranquille le soir, était, le lendemain matin, pleine de tapage et de mouvement. Avant le lever du jour, nous avions entendu dans notre chambre un bruit incessant de charrettes roulant sur le pavé et se mêlant aux hennissements des chevaux, aux meuglements des vaches, aux bêlements des moutons, aux cris des paysans qui arrivaient pour la foire.

Quand nous descendîmes, la cour de notre auberge était déjà encombrée de charrettes enchevêtrées les unes dans les autres, et des voitures qui arrivaient descendant des paysans endimanchés qui prenaient leurs femmes dans leurs bras pour les mettre à terre. Alors tout le monde se secouait ; les femmes défrappaient leurs jupes.

Dans la rue, un flot mouvant se dirigeait vers le champ de foire. Comme il n'était encore que six heures, nous eûmes envie d'aller passer en revue les vaches qui étaient déjà arrivées, et de faire notre choix à l'avance.

Ah ! les belles vaches ! Il y en avait de toutes les couleurs et de toutes les tailles : les unes grasses, les autres maigres ; celles-ci avec leur veau, celles-là traînant à terre leur mamelle pleine de lait. Sur le champ de foire se trouvaient aussi des chevaux qui hennissaient, des juments qui léchaient leurs poulains, des porcs gras qui creusaient des trous dans la terre, des cochons de lait qui hurlaient comme si on les écorchait vifs, des moutons, des poules, des oies. Mais que nous importait ! Nous n'avions d'yeux que pour les vaches, qui subsistaient notre examen en clignant les paupières et en remuant lentement la mâchoire, ruminant placidement leur repas de la nuit, sans se douter qu'elles ne mangeraient plus l'herbe des pâturages où elles avaient été élevées.

Après une demi-heure de promenade, nous en avons trouvé dix-sept qui nous convenaient tout à fait, celle-ci pour telle qualité, celle-là pour telle autre, trois parce qu'elles étaient rousses, deux parce qu'elles étaient blanches ; ce qui, bien entendu, souleva une discussion entre Mattia et moi.

A sept heures nous trouvâmes le vétérinaire qui nous attendait et nous revînmes avec lui au champ de foire en lui expliquant de nouveau quelles qualités nous exigeions dans la vache que nous allions acheter.

Elles se résumaient en deux mots : donner beaucoup de lait et manger peu.

—En voici une qui doit être bonne, dit Mattia en désignant une vache blanchâtre.

—Je crois que celle-là est meilleure, disje en montrant une rousse.

(A continuer)

Une caisse à demi vide nous apprend à compter, une vie à demi usée nous enseigne la valeur du temps.



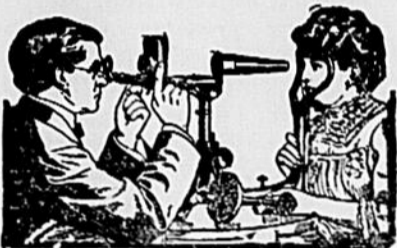
Cognac Boulestin

Comme tous les produits de choix, cette marque de Cognac s'est implantée rapidement au Canada.

Le "Boulestin" a une réputation en Europe à cause de sa pureté et de son arôme.

En vente dans toutes les bonnes Epiceries, et les Cafés, Hôtels et Restaurants.

L. CHAPUT FILS & CIE Agents Généraux, MONTREAL.



Si vous avez besoin de VERRES, LORGNONS ou LUNETTES bien ajustés qui vous donneront toute Satisfaction...
CONSULTEZ E. E. DU VERGER
Opticien Diplômé
Reconnu par la Législature de Québec.
10 ans de pratique à Chicago.
Examen gratuit de la vue. — Prix raisonnables.
Yeux Artificiels : Assortiment complet.
202 St. Denis, près Ste-Catherine, MONTREAL.

PELLETERIES

JE PAIE les plus hauts prix du marché pour tous genres de Fourrures non-préparées, Cire d'Abeilles et Ginseng.



Envoyez-moi vos PELLETERIES.

HIRAM JOHNSON, 494 Rue St-Paul, MONTREAL, P.Q.

La Vigaudine

est supérieure à l'eau de Javelle; elle n'a pas sa pareille pour blanchir le linge de toile ou de coton et enlever les taches de fruits, etc., etc.

HENRI MARIN

... Marchand de Chaussures ...

63 Rue St-Francois, - Place du Marché ST-HYACINTHE

SPECIALITE : La célèbre Chaussure Américaine pour Dames : DOROTHY DODD

VALISES, SACS DE VOYAGE, ETC.

A. Blondin & Cie

PLOMBIERS SANITAIRES

Poseurs d'appareils de chauffage, etc., Tuyaux de fer, Grès, Courroies en en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaise à feu, etc., etc.

Agrès complets pour Beurreries et Fromageries.

115 Rue Cascades ST-HYACINTHE, QUE.



SURPRENANT Freres

Maitres-Charretiers
30 - Rue Laframboise - 30
St-Hyacinthe, Que.

Ecurie de louage, Carrosses simples et doubles pour Mariages, Baptêmes, etc.

Spécialité : Transport de Ménage, Pianos, Coffre-forts, Machineries, etc.

PRIX MODERES

Le Fameux Rye Canadien

Distillé au Canada, par des Canadiens, pour nos Canadiens et leurs amis : le

"Canadian RED LETTER Rye" DE

J. P. Wisner & Sons Ltd.

Un bon Rye, inimitable, pur et vieill en entrepot sous le contrôle du gouvernement.

LAPORTE, BATHY & CO, Ltd., Montreal

Joseph Huette

PLOMBERIE

POSAGE DE TUYAUX, D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR, ETC., ETC., ETC. Par des ouvriers compétents

On se charge de Couvertures en Métal, Gravois, Etc., Etc.

Peinture Sherwin-Williams

TOUJOURS EN STOCK

Matériaux de construction, Ferronneries et Quincailleries, Outils pour les Menuisiers, Batteries de Cuisine, Agrès de Fromageries, Etc., Etc., Etc.

68 Rue St-Simon

Place du Marché ST-HYACINTHE, Qué.

No manquez pas d'aller voir le GRAND ASSORTIMENT de

Tapisseries Nouvelles!

au magasin de

Beauoyer & Lalime

HUILES, PEINTURES FERRONNERIES DE TABLETTES, COUPELLERIE, USTENSILES DE CUISINE EN GRANIT.

Articles de Chasse et de Pêche

Kodaks et matériaux d'artistes

BEAUOYER & LALIME

PEINTRES-DECORATEURS

95 Cascades, ST-HYACINTHE

L. N. TRUDEAU DENTISTE

120 Rue Mondor, ST-HYACINTHE.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST
9.16 a.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.
5.32 p.m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.
9.30 p.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

ALLANT A L'OUEST
5.20 a.m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
7.10 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. "Train Local" arrive à St-Hyacinthe à 6.40 hrs.
11.33 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
5.26 p.m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à
E. FOURNIER
chef de gare, St-Hyacinthe.

Waterman's Ideal Fountain Pen

The Fountain Pen

is as indispensable to the modern business man as the typewriter is to the modern business office.

No office has ever discarded the typewriter.

No user has ever discarded the Waterman.

Waterman's Ideal Fountain Pen

is the recognized standard of the World.

L. E. WATERMAN CO. (LIMITED)
136 ST-JAMES STREET
MONTREAL, Que.

PRINTEMPS ET ÉTÉ



Nos habillements pour le Printemps et l'Été avec nos nouvelles étoffes sont tout ce qu'il y a de plus chic et de plus élégant. — Coupe et fini irréprochables. Nos confrères en seront jaloux, mais ils ne pourront égaler ni notre coupe ni nos bas prix.

J. E. GOSSELIN,
MARCHAND-TAILLEUR,
183 CASCADES,
ST-HYACINTHE

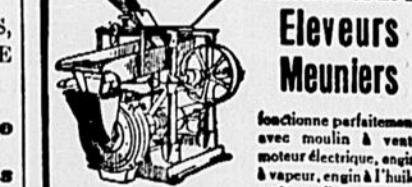
A VENDRE

Dans une ville de 1300 de population une petite fabrique de portes et chassis, pouvant être mise en opération par l'eau ou la vapeur. Bonne raison pour vendre. S'adresser à A. W. GIARD, à — 3 — 09 LA PATRIE, Qué.

Aussi deux bonnes fermes, bien bâties, Conditions faciles.

Moulange "Champion"

Médaille d'or Chicago 1893, d'argent Paris 1900. La meilleure au monde. — Strictement garantie pour



Cultivateurs Eleveurs Meuniers

fonctionne parfaitement avec moulin à vent, moteur électrique, engin à vapeur, engin à l'huile ou à gazoline.

Moud : Orge, Blé d'Inde, Blé d'Inde en épis concassés, Avoine, Pois, Seigle, Sarrasin. Elle dépeuse plus de pouvoir, donne plus satisfaction.

Demandez catalogue, liste de prix et illustration.

S. VESSOT & CIE, Joliette, P.Q.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, coin des rues Mondor et Casca des, St-Hyacinthe.